

Ferme en grande culture en biodynamie

Culture diversifiées, présence de circuit court

Offre N° : CA5123062022

BIO

Localisation

Département : Marne

Ferme est située à Beine Nauroy.

Bâtiment à l'extérieur du village.

La ferme exploite 130 ha. A cela se rajoute 40 ha plus 10 ha à venir qui sont fait à façon. Ainsi que 70 ha de battage à façon.

A noter la présence de 9 ha de prairie permanente.

Contexte

Toute la ferme est en biodynamie : cultures (blé, orge, luzerne, chanvre, betterave, seigle, avoine, triticale, épeautre, pois, lentilles et pomme de terre de consommation).

Projet de bergerie en bio : 300 brebis, démarrage de l'activité courant 2023.

Il est aussi prévu l'arrivée d'un bâtiment de stockage (chanvre, fourrage, etc.) avec présence de photovoltaïque sur toiture.

Exploitation

Type d'installation : En association ou société

Mode de cession : Cession de parts sociales

Activité : Culture, Culture de cereales. Culture, Legumes de plein champs. Culture, Prairies permanentes.

SAU : 130,00 ha

Logement repreneur : Logement à trouver

Conditions de reprise

Actuellement la ferme est exploitée sous forme individuelle.

Souhait de l'exploitant de s'associer sous forme sociétaire avec en amont une période salariée afin de créer le lien de confiance.

L'actif de la ferme a été estimée récemment.

Souhait de l'exploitant d'impliquer son futur associé dans la conduite et la stratégie de l'entreprise.

Profil candidat recherché

Travailleur, motivé, sensible au bio, entrepreneur.

Démarrage par une période salariée puis si toutes les conditions sont réunies, passage en tant qu'associé exploitant.

Observations

Pour la partie lentillon : ensachage, livraison, travaux dans les champs.

Il y a à ce jour une salariée à mi temps mais qui partira après la moisson.

Commercialisation

Vente de lentilles et de pomme de terre en circuit court.

Ventes des cultures à Cérésia et négoce en bio.

Prix de cession

Prix non communiqué

Contact

Chambre d'Agriculture de la Marne

Mickael PY

mickael.py@marne.chambagri.fr



Publiée le 23 juin 2022